

Image not found or type unknown



Droit des bien heritage travaux

Par **micHEL54**, le **02/01/2008 à 15:25**

au décès de ma grand mère ma mère m'a proposé d habiter dans cette maison qui est à elle pour ne pas avoir de problemes je lui ais proposé qu elle me fasse un bail de 3ans loyer 495€ a la suite j'ai du faire énormément de travaux puisque elle n'était pas au normes avec factures a l'appuit vue par une agence immobilière qui m'a fait ce contrat.actuellement ma mère habite dans une autre maison lui appartenant aussi ou je lui est aussi fait tout les travaux est ce qu'elle a le droit de vendre la maison ou j habite de la louer ou de venir y habiter ou de mettre sa petite fille.